



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juin 2007

Date de la convocation 29 mai 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Paulhan
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance MM Jean Noël SATGER, JM FERRIERES, Aspiran Mme Françoise REVERTE, Aspiran MM Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Cabrières M Claude REVEL, Canet Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN Canet Mme Maryse FLORENTIN, M Xavier GARCIA, Canet M Jean Claude LACROIX, Ceyras MM Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE M Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault M Bernard FABREGUETTES, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M André RUAS, Lieuran Cabrières MM Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons MM François LIEB, Jean Louis LACROIX, Nébian M Guilhem DARDE, Mme Noël GROS Octon MM Jean Jacques LEBREAU, Jean Luc BIROUSTE MM Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Joël AZAM, Péret M Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault M Bernard KOHN, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>M. Robert ARNOU à M. Jean Jacques LEBREAU M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX M. René GALTIER à M. Alain CAZORLA Mme Marie Hélène GUERRE à M Gilbert GARROFE M. Gérard SAEZ à M. Alain MATHIEU Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER</p>

Objet : Modification du tableau des effectifs de la Communauté de communes.

Monsieur BILHAC informe le Conseil communautaire que suite à divers mouvements de personnel, sur postes vacants il convient d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté et d'y porter les créations de postes suivants :

Personnel titulaire :

- Création d'un poste de Directeur général des services des communes de 20 000 à 40 000 habitants.
- Création d'un poste d'ingénieur principal.
- Avancements de grade 2007 : création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et création d'un poste de garde champêtre chef.

Personnel non titulaire

- Emplois saisonniers : création de 4 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe.
- Contrats de droit privé : création de 3 postes de CAE à temps non complet pour transfert et recrutement du personnel enfance jeunesse.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BILHAC et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel Communautaire tel que présenté à compter du **6 juin 2007**

INDIQUE que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades.

DIT que les crédits nécessaires à ces rémunérations seront inscrits au budget 2007 aux articles et chapitre prévus à cet effet.

CHARGE Monsieur Le Président de nommer le personnel dans chacun des nouveaux postes créés dans les conditions réglementaires.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO